



GROUPE DE TRAVAIL AGRICULTURE ALPINE DU COMITE DE MASSIF DES ALPES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 1^{ER} DECEMBRE 2021 REALISEE EN VISIOCONFERENCE

Liste des participants

Membres du Comité Massif	Eric Lions	Président de la Chambre d'agriculture des Hautes Alpes
	François Thabuis	Président du Groupe agriculture, Représentant de la CRA AURA au Massif des Alpes
Services de l'Etat	Brigitte Cadenel	Chef du service Agriculture & Espaces ruraux, DDT des Hautes-Alpes
	Aurélié Monnez	Chef de service Politique agricole et développement Rural, DDT Savoie
	Cédric Conteau	Coordinateur politiques montagne Environnement, Agriculture, Forêt, Commissariat de massif des Alpes
	Marie Barbera	Responsable administrative et de la communication Commissariat à l'aménagement, au développement et la protection du massif des Alpes
	Brice Thollet	Chargé de mission Structuration des filières Animales – SIQO – BIO, DRAAF PACA
	Claude Balmelle	Chef du Service Régional de l'Économie et du Développement Durable des Territoires, DRAAF PACA
	Sabrina Largo	Chargée de mission protection des troupeaux et pastoralisme, DRAAF AURA
Régions	Salim Bacha	Chargé de mission Service Agriculture de la Région Sud PACA
	Célia Pasquetti	Chargée de mission Service Agriculture de la Région Sud PACA
	Olivier Vilès	Chargé de mission Service Montagne et Massif Alpin Région Sud PACA
	Flore Blondeau	Chargée de mission Service Agriculture, Région AURA
	Sylvain Guetaz	Chargé de mission Coopérations européennes Direction des relations internationales, Région AURA
Départements	Jérôme Dupraz	Chargé d'aménagement rural et foncier, Conseil Savoie-Mont-Blanc
	Violaine Bousquet	Conseil Départemental 04
	Gilles Desjardin	Chef du service Environnement, Agriculture, Forêt Conseil Départemental 04
	Christine Bosch	Conseil départemental 38
	Aymeric Montanier	Chargé de mission agriculture et environnement, Conseil départemental 38
Acteurs agriculture Elus de montagne et parcs naturels	Patrice Roucolle	Directeur de la Maison Régionale de l'Elevage
	Brigitte Cordier	Vice-Présidente de la Maison Régionale de l'Elevage
	Dominique Gueytte	Président de la Maison Régionale de l'Elevage
	Camille Romette	Chargée de mission MRE
	Vincent Enjalbert	Chargé de mission MRE



COMITE DE MASSIF DES ALPES

Philippe Cahn	Président de l'ADEM et du réseau Pastoral Auvergne Rhône-Alpes - Parc des Baronnies Provençales
Bruno Caraguel	Directeur FAI et Secrétaire du Réseau Pastoral Auvergne Rhône-Alpes
Luc Falcot	Président du CERPAM
Laurent Garde	Directeur adjoint du CERPAM
Loïc Lavabre	Directeur du CERPAM
Lionel Rodriguez	Sous directeur CRA PACA
Nathalie GRAVIER	Elue SUACI et CA26
Anne Castex	Directrice du Suaci Montagn'Alpes
Emilie Braun	Chargée de mission SUACI Montagn'Alpes
Laurent Chabanon	Fédération des Eleveurs de chèvres
Cécile Viriat	Directrice CORAM
Guy Durand	Président CORAM
Lucie Urtasun	Directrice FRGDS PACA
Romain Persicot	Directeur FRGDS AURA
Muriel Della Vedova	Chargée de mission agriculture PN des Ecrins
Maele Robert	Chargée de mission agriculture PN Vanoise
Céline Jeannin	Responsable service Agricole PNR du Vercors
Silvia Ala	Chargée de mission patrimoine culturel et immatériel, PNR du Massif des Bauges
Valentina Lapicciarella Zingari	Ph.D. Cultural Anthropologist, Simbdea - UNESCO ICH accredited NGO
Nathalie Girard	Chargée de mission à la Chambre régionale d'agriculture PACA
Nathalie Morardet	Chargée de mission filière caprine et ovin lait, Auvergne Rhône Alpes Elevage
Diego Rinaldo	EM Lyon Business School

Introduction :

François Thabuis introduit la réunion en remerciant les participants. Il explique l'enjeu de définir la feuille de route 2022-2024, listant ses principaux axes et rappelant l'important de définir les livrables attendus.

Le groupe doit identifier les actions bénéficiant de subventions dans le cadre de la CIMA mais pas uniquement. Il faut également prendre en compte les démarches engagées au niveau national via le groupe agriculture du CNM, les actions engagées dans le cadre de partenariats internationaux...

Philippe Cahn précise que le rôle de la CIMA doit être aussi un lieu de partage d'actions faites dans d'autres cadres (régional ou départemental). Il en va pour le changement climatique comme pour d'autres actions déclinées sur les départements. Il y a un vrai enjeu de porter à connaissance et de valorisation. Le déroulé des actions fait l'objet de discussions très riches.

La feuille de route est complétée en séance. (cf document joint).



Feuille de route 2022-2024 : Volet Pastoralisme

Axe 1 Animation, études et travaux prospectifs à l'échelle interrégionale

o **Adaptation face au changement climatique**

Laurent Garde présente les axes de travail prévus :

- Thème essentiel : l'eau pour les troupeaux et les travailleurs en alpage
- La valorisation des acquis du programme Alpagnes sentinelles (observatoire)
- La valorisation des données de la pastothèque portée par différents financements complémentaires.

Anne Castex confirme que le but est d'aller sur les livrables.

Luc Falcot rappelle qu'au-delà des différences entre nord/sud, il est utile d'avoir un partage entre organismes alpins.

o **Emploi en alpage**

Il semble nécessaire de se pencher sur le cadre réglementaire des cabanes par rapport aux normes d'hébergement nécessaires pour les salariés surtout quand ils sont plusieurs au même endroit. Il y a besoin aussi de mieux cibler les formations pour qu'elles répondent à la demande.

Cédric Conteau demande s'il y a un enjeu à relancer le travail engagé en 2019 via le groupe de travail agriculture du Conseil national de la Montagne. Malgré un travail sérieux associant le Ministère du travail, le dossier a finalement été bloqué, faute d'accord avec les représentants des bergers. Faut-il revenir sur le sujet au niveau alpin ? avec les salariés ?

Bruno Caraguel confirme la pertinence de ce travail. Les normes en cours sont devenues obsolètes (arrêté de 1987 exigeant 100l d'eau/j/pers par ex). Il confirme qu'un travail a été réalisé pendant 1.5 ans associant les acteurs alpins. Les bergers non associés au travail, n'ont pas voulu valider ce qui a été fait à la fin. Normalement, il existe plusieurs types de cabanes : cabane principale, secondaire un peu moins équipée et cabane d'urgence. Au final, il regrette la posture des représentants des bergers. Il existe des Initiatives nombreuses avec des hébergements non aux normes qui mettent en difficulté les employeurs. Le Sujet est à reprendre, pourquoi pas au niveau alpin.

Muriel Della Vedova ajoute que concernant les cabanes, un accompagnement des communes serait à prévoir dans certains départements et éventuellement envisager une mutualisation des expériences sur ces questions à l'échelle du massif.

Bruno Caraguel ajoute qu'un autre sujet stratégique est resté en suspens, celui des contrats de travail saisonniers. Ce dossier a été laissé de côté dans l'attente de la rédaction de la loi travail.



COMITE DE MASSIF DES ALPES

Claude Balmelle s'interroge sur l'écart entre les besoins des bergers en formation et les formations dispensées par les centres de formation. Quel travail d'exploration faire là-dessus ?

Bruno Caraguel reconnaît qu'il y a un vrai problème de disponibilité de berger/ Le besoin en bergers a été multiplié par 4 sur 20 ans. Il y a donc beaucoup plus d'offres d'emploi et moins de pression de sélection avec des profils de berger qui change et des employeurs qui ont peu évolué dans leur mode de recrutement. Il y a un vrai travail de fond à ce sujet. Dans le cadre du plan de relance, la promotion du métier de berger a été faite via la réalisation de films. Diffusion prévue en janvier/février avec 5 courts métrages. Les métiers de berger changent. Faut-il réaliser un état des lieux des formations existantes ?

Luc Falcot observe un turn over très important chez les bergers qui interroge. C'est un vrai métier à reconnaître. Il faudrait que les vrais bergers puissent être pérennisés. Il signale que l'école du Merle repense sa formation des bergers avec un objectif de doublement du nombre de bergers formés. Enfin, il met en avant l'importance du travail sur les produits pastoraux insistant sur la nécessité de bien définir ce qu'est un produit pastoral.

o Prédation

Laurent Garde rappelle le besoin de cohérence générale avec le plan loup piloté par le Préfet de Région AURA. Il met en avant la nécessité de poursuivre la valorisation des savoir-faire récoltés auprès des éleveurs et des bergers car les données sont très riches. Il annonce qu'un travail s'engage avec l'IDELE sur les pertes indirectes issues de la prédation.

Eric lions dénoncent les nombreuses conséquences de la prédation : le décalage des périodes de mise bas vers les périodes les moins sensibles au risque prédation entraîne une saisonnalité plus grande des animaux produits et risque de poser un pb de commercialisation.

Cédric Conteau confirme le besoin de cohérence sur la question de la prédation et rappelle la position prise ultérieurement par le groupe Agriculture : la politique alpine n'a pas vocation à conduire des actions éligibles au plan national Loup. Il est par contre important que les acteurs alpins soient informés des travaux réalisés dans le cadre du Plan national Loup. Il demande si ce positionnement est bien toujours d'actualité.

Philippe Cahn est d'accord pour limiter les actions alpines au partage d'expériences. Au niveau des Alpes du Nord, une augmentation de la prédation sur les bovins a été observée. Il faut partager des expériences et voir les contraintes que ça impose qui sont différentes de celles des ovins.

Claude Balmelle rejoint Laurent Garde par rapport au besoin de cohérence et complémentarité. Il propose une scission durable entre CIMA et plan national loup, les financeurs alpins soutenant uniquement l'élevage pastoral hors des questions de prédation, afin que le PSEM ne se substitue pas au Plan loup. Il invite donc à considérer comme exceptionnel le soutien à l'expérimentation « Mon expérience avec les Chiens de protection » sur lequel s'est engagé le préfet Célet.



COMITE DE MASSIF DES ALPES

François Thabuis pose la question des moyens financiers de l'Etat dans le cadre du plan loup, pour répondre aux besoins exprimés sur les cabanes, bergers...

Claude Balmelle pense en effet qu'il faut être force de proposition : mettre sur la table les questions qui se posent. Ensuite, voir comment on peut mettre en œuvre ces actions. Dans le cadre de l'agriculture pastorale ou du plan loup. Savoir ce qui relève de l'un ou de l'autre.

Cédric Conteau admet que la frontière est ténue entre les 2, notamment quand on aborde la question des chiens de protection (multi-usage) ou des cabanes.

Pour Eric Lions, le PSEM doit venir en accompagnement des produits issus du pastoralisme et il n'est pas un complément du plan loup défaillant par rapport à la hausse de la prédation. Il ne faut pas en faire un 2^{ème} plan loup !

Philippe Cahn n'aimerait pas être pris en otage entre 2 préfets qui n'ont pas la même approche. Il faut que ce soit clair pour savoir ce qui doit être traité par l'un ou l'autre. Il faut savoir où seront mises les actions sur la base des besoins exprimés.

- o **Conciliation des usages des espaces pastoraux**

Dominique Gueytte voudrait que soient aussi mentionnés les problèmes de partage du territoire. D'un côté, des citoyens à la recherche de vert, de l'autre des éleveurs avec des soucis de chiens de protection.

Bruno Caraguel indique que la stratégie de communication a reposée sur des miniclips, en dessin animé pour ne pas être trop spécifique à un territoire. Les clips ont été présentés à la commission agriculture du conseil régional AURA car ils répondent à un besoin de vulgarisation des activités pastorales.

Laurent Garde signale que le travail est plus orienté vers les opérateurs du tourisme aussi du côté cerpam.

Muriel Della Vedova ajoute que le parc des Ecrins a fait beaucoup de chose aussi sur ce sujet. Ce serait bien de travailler en synergie ensemble plutôt que de faire le travail chacun de son côté.

Brigitte Cadenel ajoute qu'il existe un groupe de travail mis en place par la DDT dans le cadre du plan loup avec conciliation des usages. S'il y a un travail collectif, ce pourrait être intéressant.

Pour Philippe Cahn, un message partagé à l'échelle du massif serait bien pour déconstruire certains messages comme « la montagne appartient à tout le monde » ! la montagne est un lieu de travail des éleveurs et le message est à faire connaître ! La conciliation des usages sur les espaces pastoraux concerne aussi la communication avec les touristes. Il souhaiterait que ce type d'opération figure dans les actions touristiques car ça ne concerne pas seulement les agriculteurs.



COMITE DE MASSIF DES ALPES

Olivier Viles, qui travaille avec plusieurs espaces valléens de la Région Sud, confirme le besoin de travailler ensemble car des choses sont faites aussi dans ce cadre-là.

Muriel Della Vedova propose un recensement des expériences avec un coordinateur.

Flore Blondeau confirme que la démarche existe aussi en AURA. Action posée par le réseau pastoral avec des messages universels qui pourront être partagés. Rejoint l'idée de Muriel avec création de produits à partager.

Cédric Conteau propose qu'un séminaire soit organisé pour associer les partenaires autour de ces sujets.

- o **Valorisation des Services Eco-systémiques**

Cédric Conteau rappelle l'existence de travaux régionaux, massifs (suite de CEPАЗ) et internationaux (Biodiv'Alpes via alcotra)

Laurent Garde confirme que les réseaux pastoraux se concentrent sur la mise en œuvre d'un projet 2021-2023 sur la préservation de la trame agripastorale avec les parcs naturels régionaux dans le cadre de la CIMA et du POIA.

Pour François Thabuis, un alpage école existe sur les Alpes du Nord. Un lien doit être fait avec les établissements scolaires.

Muriel ajoute que la recherche doit aussi être associée.

Laurent Garde précise qu'INRAE fait partie des partenaires de l'étude sur la trame.

François Thabuis valide l'idée d'un séminaire à organiser sur la conciliation des usages. Il propose un travail spécifique à faire sur la prédation pour mieux coordonner les différentes politiques publiques.

Anne Castex annonce qu'un séminaire est prévu sur l'action climpasto fin 2022 et qu'une journée de valorisation de la pastothèque est également prévue. Elle s'interroge sur la question de l'eau et de la nécessité de prévoir une restitution en année 3.

Pour Luc Falcot, le sujet de la DFCI est aussi à traiter avec un travail à valoriser sur les zones de renfort pour nourrir les bêtes à côté des zones DFCI dans un objectif de prévention des méga feux qui menacent.

Bruno Caraguel rappelle l'objectif mis en avant par François Thabuis de chercher de la transversalité entre les sujets et de ne pas rester cantonnés dans des approches mono-thématiques.

Tous s'accordent pour des réunions de valorisation larges pour diffuser et faire du lien entre les sujets.

La question de l'opportunité ou pas de mettre à jour l'enquête pastorale est posée.



COMITE DE MASSIF DES ALPES

Philippe Cahn insiste sur l'importance de restituer et valoriser ses travaux à l'extérieur du monde des initiés. Il lui semble important que les espaces intermédiaires soient mieux connus et valorisés car ils sont importants pour le maintien de l'élevage.

Muriel Della Vedova confirme l'intérêt d'une mise à jour régulière de l'enquête pastorale avec données vite obsolètes.

Cédric conclue que la feuille de route sera actée de façon plus formelle la prochaine fois sur la base des mails et interventions de chacun.

o **Transhumance**

Cécile Viriat explique que le CORAM est co-animateur de l'inscription de la transhumance à l'UNESCO. La transhumance a déjà été reconnue au niveau national avec un plan de sauvegarde à lancer sur les différents massifs et coordonné par le Coram. Le plan de sauvegarde s'articule en 4 axes :

- Encadrement juridique et réglementaire de la transhumance (spécificité par race, espèce, territoire)
- Mise en réseau des transhumants avec transmission des savoirs
- Communiquer collectivement sur la valeur culturelle de la transhumance en échangeant sur ce qui existe déjà et envisager des actions communes intermassifs
- Mise en place d'un observatoire des pratiques de la transhumance en France : communication positive sur les systèmes transhumants

Ce projet a été soutenu par le massif des Pyrénées depuis 1.5 ans et doit désormais être soutenu l'ensemble des massifs français (actions en cours de précision).

Salim Bacha précise que la région PACA accompagne la maison de la transhumance qui travaille sur ce sujet, notamment avec la relance de La Routo. Une contribution régionale existe donc déjà.

o **Volet sanitaire**

Lucie Urtasun intervient sur les conduites sanitaires en alpage : un travail inter massif est possible comme il existe beaucoup d'échanges d'animaux entre RA et PACA : travail sur les maladies, y compris bovines, rénovation du logiciel pour tracer les transhumances des petits transhumants. Il y a également un travail à faire avec les fédérations des groupements techniques vétérinaires contre les déserts vétérinaires.

Romain Persicot rajoute que sur les déserts vétérinaires, nous ne sommes qu'au début d'un travail à mener.

Muriel Della Vedova signale que des travaux sont engagés dans les Parcs nationaux, notamment sur les enjeux de transmission de maladies entre faune sauvage et faune domestique et inversement.

Flore Blondeau partage cet avis: il y a des initiatives en AURA également qu'il faudrait partager.



COMITE DE MASSIF DES ALPES

Bruno Caraguel rajoute que des travaux pourraient être menés avec les parcs sur les produits de traitement qui ont une action sur la faune sauvage.

Salim Bacha indique que le travail sur les déserts vétérinaires en cours est à concerter avec la Région AURA.

Axe 2 : Soutien à l'équipement et l'aménagement des espaces pastoraux dans le cadre des plans pastoraux territoriaux

Cédric Conteau rappelle l'objectif d'identifier les dispositifs d'aide aux investissements mis en place dans chaque région (via FEADER pour identifier les éventuels trous dans la raquette).

Philippe Cahn souhaite que les financements du massif accompagnent la valorisation des actions mais pas les investissements.

François Thabuis est d'accord sur ce point. Il profite de la présence des régions, pour poser la question du soutien à la transformation en alpage, qui n'est finançable qu'à 40%, comme les bâtiments, alors que dans les Pyrénées, des taux de financements plus importants existent. De ce fait, l'aide est peu mobilisée en Rhône-Alpes.

Cédric Conteau répond que la question de l'investissement est listée dans la feuille de route pour une bonne articulation entre les types de financement et pas forcément pour que les investissements soient pris en charge par le massif.

Guy Durand est d'accord avec François Thabuis pour aider le lait en alpage mais l'enveloppe massif pourrait être vite consommée. D'autres moyens sont à chercher.

Eric Lions signale que dans le cadre du plan de relance de la filière laitière la traite en alpage dans les Alpes du sud aura aussi tout son intérêt. La recherche de moyens dédiés est donc importante.

Axe 3 : Accompagnement en faveur des races locales de massif

Guy Durand espère que les races continueront à être accompagnées par le massif.

François Thabuis reconnaît qu'une animation de fond est faite par le coram sur les races locales ce qui a du sens par rapport à la montagne, la biodiversité. Des travaux sont à conduire avec le Ceraq qui travaille sur les races savoyardes.... Il faut remplir la colonne livrable en dehors de la sélection qui doit être soutenue par ailleurs via le CASDAR national.

Cédric Conteau confirme l'importance de proposer des actions opérationnelles avec des livrables.

Cécile Viriat explique que derrière la question des OS, il y a le développement de filières de qualité ; il faut donc créer des ponts et mener des projets intermassifs sur ces questions. Céline Janin confirme qu'il y a un intérêt du Vercors sur cette réflexion partagée des races locales dans les filières de qualité.



Cécile Viriat ajoute qu'il faut ajouter un volet enseignement agricole avec sensibilisation aux races locales : prise en compte des races locales dans les systèmes d'élevage de chaque massif. Le travail sur références technico-économiques et le renouvellement des éleveurs est également important pour les races locales ainsi que le renforcement des études sur les filières de co-produits (laine, cuir...)

Luc Falcot se dit très sensible aux travaux sur les races locales. Il y a une animation collective à créer car il y a de vrais enjeux. Les races locales sont adaptées à leur territoire mais il y a aussi une réalité économique à prendre en compte avec technique et génétique. Il faut insuffler une logique de dynamique collective !

Feuille de route 2022-2024 : Volet Valorisation des produits

Axe 1 : Renforcer les filières agricoles alpines de qualité à l'échelle interrégionale

o **Filières fromagères fermières**

Vincent Enjalbert annonce la mise en place d'un réseau petits ruminants entre PACA et Auvergne Rhône-Alpes avec 5 axes de travail :

- Devenir des cabris et agneaux laitiers (un seul collecteur de chevreaux aujourd'hui en PACA) : état des lieux en 2022 pour construire une stratégie de filière (chevreaux transformés en terrine voire engraissement via atelier comme en Savoie).
- Connaissance fine de la valorisation économique du lait en système fromager fermier : Elaborer des outils d'accompagnement pour accompagner mieux les porteurs de projet par rapport à la valorisation, gamme de produits ... et pour les éleveurs en place, élaborer des outils d'aide à la décision
- Recherche et développement en technologie fromagère fermière : Continuer les expérimentations avec des sujets communs choisis Nord/Sud
- Diffusion / Transfert (Les rencontres du fromage fermier sont prévus pour la première fois à la Motte Servolex, le 9 décembre 2021)
- Communication positive en lien avec les attentes sociétales

Brigitte Cordier rajoute que le réseau a été discuté entre producteurs qui valide la création d'un lieu d'échange. En PACA, il existe aussi des zones hors montagne à ne pas oublier mais elle est très heureuse que le travail avec les Alpes du Nord commence. Une attention particulière devra portée sur le retour aux éleveurs pour communiquer sur les travaux (expérimenter de nouveaux modes de communication ?).

Luc Falcot pose que les chevreaux devront être des co-produits et non des sous-produits. Sur la communication, comment communiquer pour les chevreaux : élevés au lait en poudre en bâtiment ou au lait de la mère ?

François Thabuis signale l'existence d'un projet de micro-atelier d'engraissement au lycée agricole de Contamines, soutenu par la région AURA. Il confirme qu'il y a un fort enjeu de communication.

o **Structurer les Filières viandes et lait en recherche de valorisation**



Le projet Viand'alpes, portés par le SUACI et la MRE, est présenté par Camille Romette sur la base de 4 axes de travail :

- Flux de viande et abattages
- Accompagnement de démarches de structuration des filières
- Caractérisation et faisabilité de valorisation d'agneaux pastoraux
- Communication autour de l'élevage / produits de montagne

Cédric Conteau signale que derrière chacun des projets présentés dans la feuille de route, il y a un comité de pilotage. Régulièrement, une restitution des travaux (format séminaire dédié) permet de rentrer sur le fond des sujets.

Camille Romette confirme qu'un séminaire est prévu en mars 2022 pour présenter les travaux 2021. Une suite est prévue avec les chambres d'agriculture.

Eric Lions annonce que les Chambres d'agriculture 05 et 38 souhaitent relancer une action sur le lait non différencié pour accompagner les éleveurs.

- **Structurer de nouvelles filières à l'échelle alpine**

Camille Romette indique qu'un travail exploratoire sur la valorisation de la peau (cuir,...) serait intéressant.

Eric Lions ajoute que des projets sur des filières végétales sont aussi en réflexion (le tilleul des Baronnies à accompagner vers un SOQ, des PAPAM, orge de brasserie, lentilles, raviole, ...). Il met en avant l'importance d'analyser la vulnérabilité par rapport au changement climatique et l'aspect rentabilité de ces sources de diversification.

Guy Durand signale l'existence de Div'agri : fédération animale et végétale qui s'occupe déjà de la lentille de St Flour, de l'huile d'olive ... et qui avait fait un inventaire général en AURA. Il propose un rapprochement avec PACA.

Nathalie Gravier intervient sur l'importance de prendre en compte les productions végétales en montagne sèche (AOP sur lavande fine, petit épeautre,...). Par ailleurs, sur le 26, elle a identifié un enjeu d'adaptation des semences fourragères au changement climatique (semences locales de sainfoin et luzerne à diffuser plus largement). Une filière de multiplication de semences locales est à créer. Pour elle, le Tilleul est plus patrimonial que véritablement une filière réelle. Elle a noté aussi que Div'agri travaille sur le murier pour nourrir le bétail.

Camille Romette précise que concernant les muriers, il faut se rapprocher de la chambre d'agriculture de l'Ariège qui depuis 2015, travaille avec de nombreux partenaires (INRAE Montpellier, IDELE Montpellier et Institut de Développement Forestier) sur le projet d'inclure le murier blanc comme outil d'autonomie alimentaire, de lutte contre le changement climatique et de bien-être animal. Informations à trouver à l'adresse suivante :

<https://ariege.chambre-agriculture.fr/actualites/toutes-nos-actualites/detail-de-lactualite/actualites/innovation-retour-sur-trois-ans-de-suivis-des-muriers-blancs/>



COMITE DE MASSIF DES ALPES

Sylvia Ala indique pour information, qu'en juin 2021 a été créée l'association "Filières céréales bio des Savoie" pour la panification.

Philippe Cahn indique un lien entre le parc des baronnies et les 2 chambres pour redémarrer une filière sur le tilleul, qui est effectivement un bien patrimonial mais qui représente aussi un complément de revenu. Il porte également un enjeu de relance de la filière laine avec transformation. Il faut construire des projets avec un porteur.

Cédric Conteau conclue qu'il faudrait un vrai travail de priorisation car il y a beaucoup de sujets. Il serait nécessaire d'identifier dans le groupe de travail un chef de file pour pour construire un projet de dimension alpine pour ces petites filières à la liste impressionnante.

Philippe Cahn ajoute qu'il existe aussi un sujet sur le pistachier, espèce sauvage qui peut être développé.

Olivier Viles ajoute le safran aussi et Muriel Della Vedova la marque « végétal local ».

Axe 2 : Structuration de filières locales de valorisation de produits de montagne

Cédric Conteau explique que les filières locales sont accompagnées par les Régions lorsque la démarche s'engage vers un SIQO. Dans le cadre de la CIMA, le FNADT Alpes pourrait soutenir les réflexions inter-SIQO, comme la prise en compte des enjeux environnementaux dans les cahiers des charges. Par ailleurs, il propose le lancement d'un travail sur l'approvisionnement des touristes en produits alimentaires locaux. Il s'agirait d'articuler les démarches de diversification touristique portées par les espaces valléens alpins et les Plans alimentaires territoriaux qui structurent les circuits courts.

Vers la reconnaissance du Patrimoine alimentaire alpin à l'UNESCO

Sylvia Ala explique que le Patrimoine alimentaire regroupe des pratiques, savoir-faire, connaissances, compétences et valeurs etc. soit un ensemble qui donne une identité et qui se transmet au cours des générations. Ce patrimoine relie les populations Alpines.

Elle insiste sur le lien avec l'agriculture durable, car l'écologie et la culture sont liées et sur l'importance des échanges de bonnes pratiques transfrontalières (réseau= mot clé de la candidature alpine avec échanges internationaux). Les Rencontres du patrimoine alpin qui auront lieu les 5 et 6 avril à Giez (74) marqueront le lancement de la candidature française avec création d'un réseau d'acteurs alpins autour d'expériences exemplaires.

En amont, inventaire des produits alpins et copil prévu. Contacter Sylvia !

Diego Rinaldo (EM Lyon Business School) fait partie de la candidature aussi par le lien avec le marketing pour valoriser les produits.

Sylvain Guetaz ajoute que la présidence italienne de la SUERA succède à la présidence française. Il faudra associer la SUERA à la démarche.



Feuille de route 2022-2024 – Volet viabilité structurelles des exploitations et gestion des ressources naturelles et validation du PRDA Massif Alpes 2022

Cédric Conteau explique qu'une partie des actions de ce volet sera menée dans le cadre du PRDA Massif

Nathalie Girard rappelle les réalisations faites dans le cadre du PRDA massif des Alpes 2014/2020 et le travail réalisé en 2021. Faute de temps, le bilan sur les MAEC n'a pas pu être présenté. Il pourra faire l'objet d'un séminaire dédié.

Elle présente le programme prévu pour le PRDA 2022-2027, en cohérence avec le plan stratégique des chambres d'agriculture, les autres PRDA massif et les priorités de la stratégie agricole alpine et sollicite la validation du groupe de travail Agriculture alpine du Comité de massif des Alpes.

- **Axe 1** : Un observatoire au service de la prospective et de propositions d'adaptation avec mutualisation des travaux des massifs
- **Axe 2** : Un accompagnement à l'émergence de projets innovants pour créer de la VA au sein des filières et au bénéfice des territoires
- **Axe 3** : Communication et diffusion → Pour sensibiliser aux enjeux de l'agriculture du Massif, formations et séminaires

Nathalie Girard présente les axes de travail du PRDA Massif des Alpes pour 2022 :

- **Axe 1** : Evaluer l'évolution de la gestion collective (et prise en pension) des surfaces d'alpage (données PAC); Evaluer l'impact des mesures de la PAC 2023 2027 sur les systèmes alpins ; Approfondir la problématique du renouvellement agricole en zone de montagne
- **Axe 2** : Accompagnement à l'émergence de modalités spécifiques montagne pour la prochaine programmation FEADER (outil de gestion des DPB type calculatrice,...)
- **Axe 3** : Séminaire sur la PAC, actuelle et future quelles incidences pour les éleveurs?

Pour la question du renouvellement/installation dans le monde agricole, Brigitte Cadenel rappelle qu'il faudra s'appuyer sur les PAI des Chambres.

Guy Durand insiste sur l'intérêt d'associer les collectivités sur les sujets d'installation (ex comités locaux d'installation).

Pour l'approfondissement de la gestion des alpages collectifs, Muriel Della Vedova confirme son intérêt et souhaite être associée aux travaux.

Les membres du groupe de travail Agriculture alpine du Comité de massif des Alpes valident la proposition sous réserve de la prise en compte de ces recommandations.



Feuille de route 2022-2024 – Volet gouvernance

Anne Castex rappelle l'importance du groupe agriculture comme lieu de partage et de diffusion des travaux. Elle explique que la communication des travaux se fera via :

→ **La Création d'un site internet** pour centraliser l'ensemble des travaux

→ **L'organisation de séminaires** pour approfondir certains sujets qui ne peuvent pas être présentés de façon complète lors des groupes agriculture.

François Thabuis insiste sur l'importance de la communication, notamment auprès du grand public et des consommateurs. Il faudra faire attention à ce qui est diffusé et à l'image que l'on va donner (perception sociétale).

Deux exemples sont évoqués : un projet porte sur les étables entravées et montre l'écart existant entre les attentes sociétales et les réalités en exploitation. Un autre projet en filière caprine aborde la problématique de la valorisation des cabris. Or l'image des consommateurs sur le devenir des jeunes animaux en filière laitière est sensible.

Luc Falcot confirme que les produits issus des montagnes sont appréciés dans le contexte actuel mais que la question du bien-être animal devient de plus en plus importante pour la société.

La PAC 23/27 et le massif des Alpes

Flore Blondeau présente le FEADER AURA et annonce qu'il y aura une diminution du cofinancement FEADER en RA, rendant nécessaire une augmentation des contreparties régionales. Elle ajoute que la question du soutien à la transformation en alpage sera étudiée et pourrait utilement être mentionnée le 10 décembre en réunion de concertation.

Cédric Conteau demande si la demande transmise par le comité de massif concernant le maintien des bonifications montagne pour les DJA et les investissements (Motion) a été prise en compte.

Flore Blondeau répond qu'il y aura bien une bonification pour la DJA mais pas forcément pour les investissements.

Célia Pasquetti présente le FEADER PACA avec la concertation sud et un arbitrage des maquettes en octobre. La nouveauté est le contrat de transition avec 1 diagnostic multi-performances pour un maximum d'exploitations, des subventions aux investissements de type PCAE, des MAEC de transition adaptées à chacun. Elle insiste sur l'objectif de simplification avec des forfaits de coûts pour les investissements. Les dispositifs de bonification montagne pour les DJA et les investissements sont maintenus.

Nathalie Girard reprend les principaux points de la motion du comité de massif qui pourraient ne pas être pris en compte :

- Maintien des enveloppes pour les investissements (plafond montagne plus haut et bonification) et installation (discussion pour la différence montagne / plaine)
- Aides couplées animales en baisse au profit des végétales



MASSIF
des **ALPES**

COMITE DE MASSIF DES ALPES

Guy Durand soutient la demande de François de différencier la montagne par rapport à la plaine. Des Difficultés existent en montagne : Il est bon de le rappeler.

François Thabuis propose de relayer l'avis du groupe de travail auprès des 2 Régions et conclue la séance en remerciant les participants. Il annonce que le projet de feuille de route 2022-2024 sera transmis avec le compte-rendu et invite les membres à transmettre leurs commentaires et compléments. La feuille de route pourra ainsi être validée lors du prochain groupe de travail.